



Le Quotidien de la formation

> Auteur

[Knock Billy](#)

Vendredi 5 septembre 2014

Fidal Formation et Amplitude lancent une plate-forme collaborative sur la réforme de la formation professionnelle

Permettre aux professionnels de la formation au sein de l'entreprise (DRH, responsables formation et dirigeants) une compréhension rapide et pratique des enjeux de la loi du 5 mars 2014 tel est l'objectif de la plate-forme dédiée et collaborative que viennent de mettre en place l'organisme de formation [Fidal Formation](#) et le cabinet de conseil en management, [Amplitude](#). Baptisée "L'Observatoire de la réforme de la formation professionnelle", cette plate-forme, est selon Marie Pancotti, chargée de projet web chez Amplitude, « *l'outil par excellence pour comprendre, personnaliser et déployer les nouvelles dispositions prises par la loi au cours des douze prochains mois* ». En effet, elle vise à :

1. « *donner un panorama complet de la nouvelle réforme de la formation* »,
2. « *informer des incidences sur l'entreprise, le budget, les collaborateurs, le plan de formation* »,
3. « *indiquer comment la mettre en œuvre et comment l'optimiser* ».

Alimentée par des experts du domaine sous la supervision de Cyril Parlant, directeur du pôle "formation professionnelle" de Fidal Formation, elle présente plusieurs vidéos (TV Learning) sur les sujets phares de la réforme (le CPF [\[1\]](#), CEP [\[2\]](#), etc.). Chacune d'elle est accompagnée d'une fiche opérationnelle permettant, selon ses initiateurs, « *une mise en œuvre facile et immédiate* » au sein de l'entreprise des éléments de la formation.

De plus, Fidal Formation et Amplitude entendent faire de la plate-forme « *un véritable laboratoire d'idées* ». En effet, celle-ci propose un forum permettant « *de mettre en lumière les bonnes pratiques et de mettre en place des "process" optimisés pour chaque situation* ». Il s'agit de « *donner l'occasion aux professionnels d'échanger entre eux* » et de « *permettre à toutes les personnes suivant la formation de poser leurs questions et d'obtenir des réponses des professionnels* » des deux organismes. Les usagers de [L'Observatoire de la réforme de la formation professionnelle](#) disposent également d'outils de veille juridique et presse leur permettant d'« *être informés en temps réel des évolutions de la réforme* ».

Les initiateurs de la plate-forme prévoient des événements « *pour faire des points d'étapes réguliers et favoriser les interactions entre les différents professionnels* ». Celle-ci est ouverte jusqu'en juin 2015.

Pionnier en la matière, [le site loi-formation](#), piloté par Centre Inffo, présente les articles de la loi du 5 mars 2014 ainsi que ses décrets d'application.

Notes

[1] Compte personnel de formation

[2] Conseil en évolution professionnelle